



Louise Lévesque auteure d'un imposant roman policier



Une conférence à laquelle tous les jeunes devraient assister



Un autre client satisfait pour Marc Garangi et Francis Cloutier



L'heure juste

Volume 11 / numéro 6 / 29 juin 2004

Été, policiers et festivals

L'été arrivé, Montréal prend l'allure d'une fête perpétuelle. À compter des festivités entourant la fête nationale, les différents festivals se succèdent à une cadence effrénée. Les citoyens profitent de leurs vacances annuelles pour participer aux nombreuses activités. La diminution de la circulation de transit des banlieusards, qui travaillent ou étudient à Montréal durant l'année, est compensée par l'affluence des touristes.



Nos policiers savent tous que l'été n'apporte aucun allègement à leurs tâches habituelles, bien au contraire ! Tous doivent redoubler de vigilance pour permettre à chacun de s'amuser en toute sécurité. Je crois d'ailleurs que le personnel du SPVM tire, avec raison, une fierté certaine de la réputation enviable de Montréal, reconnue internationalement comme grande ville sécuritaire. Notre personnel sait qu'il contribue activement au maintien de cette réputation.

Nous sommes efficaces à maintenir la paix et la sécurité publique sur le territoire qui nous est confié. Mais nous pouvons faire un peu plus... En continuant d'être professionnels et... encore plus sympathiques...

Les citoyens qui participent à des activités à l'extérieur ne sont pas préoccupés par leurs activités professionnelles et les horaires quotidiens serrés. Ils sont plus disponibles, plus ouverts; ils ont envie de s'amuser et de prendre le temps de vous parler. Il est plus facile de les aborder.

Les services d'ordre et la gestion des contournements de circulation requis par les travaux routiers ou la tenue de certains événements sont des occasions par excellence pour accoster les citoyens, leur démontrer votre intérêt, leur proposer des informations ou des conseils, avec le sourire, en allant quelquefois au-devant de leurs demandes.

Notre travail implique 80% d'activités de prévention pour 20% d'activités de répression. La qualité de nos relations avec les citoyens est donc primordiale. C'est elle qui influencera notre capacité de les impliquer réellement dans la prise en charge de leur propre sécurité.

S'il est essentiel d'être sympathiques pour mieux aborder les citoyens, il faut aussi aller plus loin et tisser des liens plus profonds. Avoir une attitude empathique dans toute relation d'aide, s'assurer de donner suite à chaque demande, informer le citoyen des démarches en cours et orienter vers les ressources appropriées ceux que notre mandat ne nous permet pas d'aider : ce sont là des éléments incontournables d'un service à la clientèle de haut niveau.

Les travaux qui permettront de finaliser les dossiers prioritaires issus de l'Optimisation seront complétés au cours des prochains mois. La phase II, qui mettra l'accent davantage encore sur le service à la clientèle est donc imminente. Profitons de l'été pour développer un ensemble de petits gestes qui peuvent faire toute la différence, tant dans la qualité de vie des citoyens que dans notre qualité de vie au travail !

« Bonnes vacances » à tout le personnel

L'heure juste est une publication de la Section des communications stratégiques du SPVM

Rédactrice en chef : Marie Bourque (280-4255)

Comité de rédaction : Danielle Barbeau, Louise Boisvert, Mireille Lux, Nathalie Michaud, France Moreau et André Poirier

Collaboration : Ginette Gascon et Isabelle Guérin

Graphisme : Monique Duval

Coordination : Norman Hogue

Photographie : Division de l'identification judiciaire

Impression : Sisca

Distribution : Module Courrier (SPVM)

La patrouille à vélo Pédaler pour rassurer l'arrondissement de Ville-Marie, la région Est et tout le territoire

par Marie Bourque

Du 31 mai au 20 août 2004, 18 jeunes cadets policiers à vélo patrouilleront certains secteurs de l'arrondissement de Ville-Marie afin d'assurer une présence rassurante dans les parcs, dans les espaces publics et aux abords des équipements récréatifs de l'arrondissement.

Cette patrouille préventive peut être offerte aux citoyens grâce au partenariat entre le SPVM et l'arrondissement de Ville-Marie. Cette année, on a même élargi le territoire couvert pour desservir certains secteurs de l'ouest de l'arrondissement.

Le commandant **Daniel Rondeau**, du poste de quartier 20, rappelle que « *Le sentiment de sécurité des citoyens qui habitent et fréquentent le centre-ville de Montréal est une priorité pour notre organisation.* » Il est donc heureux que le partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie permette d'ajouter 12 cadets à vélo au six prévus par le SPVM. Ainsi, la patrouille urbaine peut mieux répondre à différents besoins des résidents.



Au centre, de gauche à droite, le commandant **Daniel Rondeau**, du poste de quartier 20, monsieur **Robert Laramée**, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie, monsieur **Martin Lemay**, conseiller et maire de l'arrondissement de Ville-Marie, le commandant **Johanne Paquin**, du poste de quartier 21, et le commandant **Daniel Allard**, du poste de quartier 22, sont entourés de policiers et de cadets policiers, patrouilleurs à vélo.



L'assistant-directeur **Pierre-Paul Pichette** a expliqué le mandat des cadets policiers à vélo lors de la conférence de presse du 31 mai dernier.

Les objectifs principaux de la patrouille urbaine sont d'accroître le sentiment de sécurité des résidents et de favoriser leur appropriation des espaces publics. Ces objectifs seront rencontrés grâce à mille gestes, qui peuvent parfois sembler anodins, entre autres : renseigner les citoyens, grands et petits; les conseiller en matière de sécurité ou au sujet de campagnes spécifiques de prévention du crime; poster assistance aux personnes à mobilité réduite; sensibiliser les cyclistes à la sécurité à vélo, ramasser au besoin les seringues et les condoms souillés.

Tandem Ville-Marie, un programme voué à la prévention de la criminalité en vue d'augmenter le sentiment de sécurité sera mis à contribution pour assurer le lien entre les organismes communautaires du milieu et la patrouille urbaine.

Les autres secteurs de l'île ne sont pas en reste. Une conférence de presse, tenue par le SPVM sur une piste cyclable du quartier de Rivière-des-Prairies, le 31 mai dernier, informait les élus, les représentants d'arrondissement et la population que 12 patrouilleurs à vélo sillonneront les différents secteurs de la région Est entre le 31 mai et le 20 août 2004. À l'Ouest et au Nord, ce sont respectivement 28 et 12 patrouilleurs à vélo qui rassureront les citoyens en circulant à travers les différents arrondissements de ces régions.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU

Quand « Virginité intacte » et agressions sexuelles se conjuguent...

par Marie Bourque



Virgo intacta est un imposant roman policier de plus de 800 pages, en deux tomes, écrit par **Louise Lévesque**, agent de bureau aux Agressions sexuelles, à la Place Versailles, qui complète sa 28^e année de service au SPVM.



Madame Lévesque a commencé à écrire en 1980. Depuis 1988, elle a publié six romans destinés à la jeunesse. *Virgo Intacta* est cependant le premier qui s'adresse à un public adulte. Sans dévoiler l'intrigue, madame Lévesque révèle qu'il y est question d'un homicide sur trame de voyeurisme. Elle a mis deux ans, de 1999 à 2001, à écrire la première version de son ouvrage, beaucoup plus longue que celle qui a été publiée. Elle l'a retravaillé, peaufiné, abrégé, jusqu'au moment de publier.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, madame Lévesque n'a pas fait d'études de littérature. Elle avait même horreur des compositions qu'on la forçait à rédiger durant ses études primaires et secondaires. Les sujets imposés ne l'inspiraient pas; elle n'avait pas envie de contraindre son imaginaire. Aujourd'hui elle lui donne libre cours, tout en cultivant son goût pour les mots et sa fascination pour leur étymologie.

Il lui arrive à l'occasion de demander conseil aux enquêteurs des différentes unités sur des aspects techniques ou certaines procédures. Elle veut être précise jusque dans les moindres détails pour que ses récits soient crédibles, même pour ceux qui s'y connaissent. Les commentaires positifs reçus de ses collègues jusqu'à maintenant la réjouissent et la stimulent.

Cette année, madame Lévesque a été invitée au Salon du livre de Québec pour faire la promotion de son roman. Le bonheur total pour une auteure qui avoue être depuis toujours une lectrice vorace !

Félicitations pour cette grande enquête, madame Lévesque ! Peut-être obtiendrez-vous un jour un diplôme honorifique d'enquêteur...

SALVAC Pour traquer les criminels en série

par Danielle Barbeau

Q'est-ce qui aide les enquêteurs à relier entre eux les crimes en série et à rendre plus complètes les enquêtes ? Le SALVAC ou système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes. Un outil d'enquêtes incontournable et efficace.

Crimes et comportements

Selon les dispositions de la *Loi sur la police*, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003, tous les services policiers québécois doivent contribuer au SALVAC. Cette banque informatisée canadienne de données permet aux enquêteurs de faire des liens avec des suspects grâce aux signatures comportementales des criminels. En effet, les renseignements consignés portent sur les comportements physiques, verbaux et sexuels des criminels ainsi que les modus operandi, le tout afin d'arriver à établir des liens communs entre ces crimes et d'autres crimes commis ailleurs par la même personne.

Les crimes spécifiques au SALVAC sont, entre autres, homicide et tentative de meurtre; agression sexuelle et tentative d'agression sexuelle; disparition pour laquelle il existe un motif de croire que la personne a été victime d'un acte criminel; enlèvement par une personne autre qu'un parent et tout autre événement tel fugue d'adolescent relié à un crime, crime à connotation sexuelle, pornographie juvénile ou exploitation sexuelle.

Au cours du mois de juin, des membres du Centre de coordination SALVAC du Québec ont tenu des séances d'information à l'intention des coordonnateurs identifiés dans les quatre centres opérationnels, des commandants d'enquêtes et du coordonnateur à la Section des agressions sexuelles. Les coordonnateurs s'assurent du contrôle de qualité des

formulaire SALVAC et les acheminent au Centre de coordination.

Les enquêteurs de la Division des crimes majeurs, de la Section des agressions sexuelles et des quatre services à la communauté se sont vus aussi expliquer plus en détails le SALVAC et le formulaire d'analyse. Tout enquêteur assigné à un dossier doit compléter celui-ci, dans un délai de 30 jours suivant la connaissance d'un crime. Cela demande patience et minutie car le formulaire d'analyse SALVAC comporte 34 pages. Mais traquer les criminels en série vaut les efforts, non ? Une procédure sera disponible sous peu.

En vertu de la *Loi sur la police*, le centre de coordination SALVAC du Québec est coordonné par la Sûreté du Québec (SQ). L'analyste **Ian Davidson** du SPVM est depuis peu membre de l'équipe.

L'histoire du SALVAC en bref !

Au milieu des années 80, les policiers canadiens conviennent de créer un dépôt central visant à permettre la saisie, la compilation et la comparaison des données sur les crimes violents. C'est à la suite de plusieurs enquêtes sur des meurtres en série commis sur différents territoires (affaire Clifford Olson) qu'on décide de mettre en place un système permettant de repérer les crimes sériels de violence et leurs auteurs. En 1992, les policiers des provinces de l'ouest canadien commencent à utiliser le SALVAC. En 1994, la Sûreté du Québec y adhère et en devient le coordonnateur pour le Québec. En 1997, l'Ontario adopte un règlement rendant obligatoire la contribution des enquêteurs, à la suite de l'enquête publique relative aux crimes commis par Paul Bernardo, au début des années 90.

Pas d'information... pas de renseignement

par Danielle Barbeau



Par ordre d'apparition dans le texte

Ils et elles sont dans les postes de quartier et les centres opérationnels. Ils y travaillent en plus de leurs tâches régulières. Ils jouent un rôle charnière dans le traitement de l'information utile à la preuve, aux enquêtes, aux priorités d'actions policières. Ils recherchent, recueillent, valident et transmettent l'information qui alimente les systèmes de renseignement, notamment le SARC. Ils développent une vision globale de la criminalité ou des différentes formes de perturbations sociales dans leur secteur. Vous vous demandez encore qui sont ces personnes essentielles aux renseignements ? Les quelque 277 agents d'information dans les postes de quartier et agents de renseignement dans les centres opérationnels.

Un rendez-vous pour dire « Merci »

Ils étaient tous, ou presque, au rendez-vous donné par la Division du renseignement qui souhaitait les remercier de leur précieuse et essentielle collaboration de tous les jours. Pour ce faire, on avait réservé aux agents d'information et de renseignement quelques surprises, question qu'ils se sentent, comme on dit, de la grande famille du renseignement : une épinglette indiquant leur titre en plus du logo du SPVM, un porte-document identifié à la Division du renseignement, des dépliants. Mais on a aussi voulu les familiariser davantage avec les différents mandats de la Division du renseignement dont liaison-sécurité, les gangs de rue, PSU 2, les informateurs, le Web renseignement...

« Vous êtes le premier maillon du renseignement. L'information que vous fournissez, jusqu'aux moindres détails, même si elle apparaît banale, est bénéfique à l'ensemble des policiers. Et je tiens à vous remercier de votre dévouement, soulignait l'inspecteur **Mario Plante**, chef de la Division du renseignement. L'inspecteur-chef **Sylvain Brouillette**, adjoint au chef du Service des enquêtes spécialisées et du soutien aux opérations, ajoutait « Si je n'avais pas eu la chance d'être agent d'information, il y a 15 ans, je ne serais pas là où je suis maintenant. Il précise « Parfois, on se fait imposer des choses, mais ça vaut la peine parce qu'on ne sait pas ce qui nous attend au bout. Je sais qu'on peut compter sur vous pour encourager vos collègues à échanger l'information. »

Cinq conférenciers ont, tour à tour, présenté leurs champs d'activités soit, **Michel Couturier** (SARC, Web renseignement); **Jean-Jacques Deslongchamps** (PSU 2); **Stéphane Monette** (liaison-sécurité); **Claude Bourgon** (service à la clientèle) et **Jean-Claude Gauthier** (gangs de rue). La rencontre a été animée par le commandant **Didier Deramond**, de la Division du renseignement, et organisée par **Pierre Valour**, soutenu par une équipe de policiers et d'employés civils de la Division du renseignement.



Saviez-vous que...

- Le Web renseignement est le logiciel via Intranet qui permet d'interroger par sphère d'activité criminelle et affiliation (bande de motards, gangs de rue...), par poste de quartier, par centre opérationnel, pour Montréal et l'extérieur. Les informations, disponibles 24 heures par jour, proviennent du système automatisé de renseignement criminel (SARC).
- La 520-50 est la carte d'or du renseignement grâce aux patrouilleurs.
- Le module liaison-sécurité a été créé, en 1962, à la suite des actions du Front de libération du Québec ou FLO.
- Un 4-1, c'est une source, un informateur. Et qu'est-ce qu'un informateur ? Tout le monde et quiconque, personne arrêtée ou détenue, citoyen, membre de la famille d'un criminel qui veut donner de l'information.
- Depuis 12 ans, plus de 100 meurtres ont impliqué des gangs de rue.

Soyons prêts

par France Moreau

Le poste de quartier 49 assure la sécurité de l'Est de Montréal, un territoire où sont installées plusieurs compagnies de renom. Ces entreprises fabriquent, utilisent ou entreposent, souvent en quantité importante, des matières dangereuses. Entre autres activités, elles produisent des produits pétroliers, fabriquent des produits pour l'industrie du plastique et des fibres synthétiques, affinent le cuivre et transforment des métaux, activités qui impliquent la présence d'équipements de stockage et de distribution.

Malgré toutes les mesures déployées en matière de prévention, les risques d'accident demeurent : un bris mécanique, une fuite, un incendie, un événement imprévisible. Afin d'élaborer et de mettre en place un processus de gestion des risques d'accidents industriels majeurs, on a créé le *Comité mixte municipal-industriel de gestion des risques d'accidents industriels majeurs pour l'Est de l'île de Montréal*, le CMMI. Depuis 1995, le CMMI vise la mise en commun des ressources, de l'expertise professionnelle, des équipements, des connaissances et de l'expérience de chacun de ses membres, dont le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).



Le commandant Richard Fournel explique au conseiller X les mesures préconisées.

Lors de l'assemblée de la Direction des opérations, l'assistant-directeur de la région Est, monsieur **Pierre-Paul Pichette**, a présenté la gestion du risque industriel comme l'un de ses dossiers corporatifs prioritaires. L'importante collaboration du SPVM au CMMI a amené la conception de nouvelles procédures, de plans spécifiques de circulation SPVM/poste de quartier 49 et de plans particuliers d'intervention pour le Service de sécurité incendie de Montréal et Urgences Santé. Ces plans sont en voies d'être finalisés et seront adaptés pour servir à la grandeur de l'île si requis. La région Est prévoit également former tous ses commandants afin de les préparer aux diverses éventualités.

Par ailleurs, en février dernier, le CMMI a convié la population à une Journée de communication sur la gestion des risques industriels majeurs dans l'Est de Montréal, afin d'informer les citoyens des environs. À titre de membre du CMMI, le commandant **Richard Fournel** et son équipe ont tenu un kiosque qui faisait valoir l'expertise du SPVM en matière de gestion des risques d'accidents industriels. Plusieurs intervenants en mesures d'urgence étaient aussi présents.

Cette première expérience a été constructive : plus de 500 visiteurs ont été accueillis et des fiches d'information leur ont été remises en guise de support aux explications fournies. Avec les membres du CMMI de l'Est, le pdq 49 souhaite développer une culture de sécurité civile au sein des communautés locales en préparant les gens à adopter des comportements sécuritaires dans les cas où la population sera en état d'alerte.

Références : Association industrielle de l'Est de Montréal, www.aiem.qc.ca/

Être coach, ça s'apprend !

par Alain Samson de la Section formation

Besoin de coaching ? Réjouissez-vous !... Vous faites partie de la vaste majorité qui a besoin de support pour se perfectionner et pour s'approprier ses rôles et fonctions.

Au SPVM, le coaching est tellement en demande qu'on manque de coaches !

Nombreux sont ceux qui ont une expérience inestimable à partager dans les fonctions les plus variées mais qui ne sentent pas nécessairement à l'aise avec l'idée de coacher les autres. Mais être coach, ça s'apprend !

Toujours en effervescence et à l'affût de moyens pour vous aider, la Section formation propose de créer une équipe de formateurs en coaching : des coaches de coaches !

Intéressé ? Intrigué ? Curieux d'en savoir plus ? Il vous faudra rester sur votre appétit tout l'été et suivre les développements de cette belle idée dans la prochaine livraison de *L'heure juste*, en septembre...



Merci à nos collaborateurs : l'inspecteur **André Durocher**, le commandant **Charles Rabbat**, le sergent-coach **Pierre Roberge** et l'agent **Roger Roy**, **Pierre Dupéré** de la formation en coaching, l'agent senior **Marc Verge** et **France Lambert** de la formation en coaching.

« La conduite avec la capacité affaiblie : Une conférence à laquelle tous les jeunes devraient assister »

Un témoignage de Sophie Guilbault, étudiante de secondaire V

« **J**e suis jeune, j'ai la vie devant moi, rien ne peut m'arriver. » Cette phrase, combien de fois l'avez-vous entendue? Probablement trop souvent. Il y a quelques jours, j'ai eu la chance d'entendre une conférence de sensibilisation qui nous a informés sur la conduite avec la capacité affaiblie et sensibilisés aux conséquences qu'elle pouvait avoir dans nos vies. Mes collègues de classe et moi avons quitté l'école avec une vision bien différente de la vie, une vision beaucoup plus axée sur la sécurité. Nous devons ce changement à madame **Chantal Malo**, policière au poste de quartier 28, ainsi qu'à la Fondation Pensez d'Abord qui ont eu la bonne idée de faire de la prévention dans les écoles.



Sophie Guilbault

Depuis quelques années déjà, la conférence sur la conduite avec la capacité affaiblie se donne dans les établissements scolaires de l'île de Montréal. Toutefois, c'est seulement depuis deux ans que la présentation est offerte en partenariat avec la Fondation Pensez d'Abord qui cherche à prévenir les accidents à l'origine de traumatismes crâniens et de la moelle épinière. En plus de fournir des tas d'informations aux jeunes quant à la conduite avec la capacité affaiblie, les conférenciers font interagir les élèves lors de la présentation et utilisent des volontaires afin de procéder à diverses mises en situation. Après avoir participé à l'activité, les élèves saisissent mieux les différents aspects exposés dans la conférence.

capacité affaiblie, on les fait marcher avec des lunettes spéciales qui leur procurent la même sensation que s'ils avaient un certain pourcentage d'alcool dans le sang. Après avoir vu ce que

nos confrères arrivaient à faire, ou plutôt n'arrivaient pas à faire, avec ces lunettes, nous avons vite compris les dangers que comporte la conduite avec la capacité affaiblie. Après nous avoir démontré tous les risques qui nous guettent lorsque nous sommes à bord d'un véhicule conduit par une personne n'ayant pas la pleine maîtrise de ses moyens, les conférenciers nous ont fait comprendre que nous avons toujours le choix de monter ou non à l'intérieur d'un véhicule conduit par une personne ayant la capacité affaiblie.

On nous a aussi présenté **Shawn** qui a subi un traumatisme crânien à la suite d'un accident de voiture. Il nous a fait réaliser à quel point nous étions chanceux d'être en bonne santé et de profiter de la vie comme il le faisait avant son accident. Son honnêteté et sa force de caractère ont imposé le respect aux 250 personnes présentes dans la salle. Grâce à son témoignage rempli d'émotions, nous sommes rentrés à la maison en ayant retenu que la santé et la vie sont fragiles, qu'il ne faut pas prendre la vie à la légère et que nous devons toujours adopter un comportement sécuritaire.

Par exemple, pour faire vivre aux étudiants ce qu'est la conduite avec la

L'équipe du Service à la communauté Région Ouest



Au premier rang, de gauche à droite, **Marco Carrier**, commandant du poste de quartier 7, **André Lemaire**, inspecteur-conseiller à la direction, **Daniel Randall**, assistant-directeur et chef de la direction, **Pierre Brochet**, inspecteur-chef et adjoint au chef du service, **Ginette Trahan**, secrétaire à la direction, **Rock De Roy**, commandant à l'Intervention, **Suzanne Laberge**, commandant-conseiller à la direction (en remplacement du commandant Josée Blais).

Au deuxième rang, de gauche à droite, **Pierre Landry**, commandant du poste de quartier 8, **Michel Lecompte**, commandant du poste de quartier 1, **Sylvain Bissonnette**, commandant du poste de quartier 4, **Lenny Lechman**, commandant aux Enquêtes, **Michelle Lacoursière**, commandant du poste de quartier 3, **André Besner**, commandant du poste de quartier 26, **Sylvain Champagne**, commandant du poste de quartier 25, **Pierre Filion**, commandant du poste de quartier 13, **René Allard**, commandant du poste de quartier 9, **Jacques St-Pierre**, commandant du poste de quartier 5, **Mireille Lux**, conseillère aux communications stratégiques.

Absents au moment de la photo, on les retrouve en médaillons, de gauche à droite : **Josée Blais**, commandant-conseiller à la direction (actuellement en congé de maternité), **Michèle St-Onge**, commandant à la Section intervention jeunesse et prévention, **Michel Doucet**, commandant à la Section moralité alcool et stupéfiants, **Jean-Pierre Corbeil**, commandant au Soutien, **François Angers**, commandant du poste quartier 11, **Gino Dubé**, commandant du poste de quartier 6 en remplacement du commandant Suzanne Laberge, et **Sylvain Doucet**, sergent-conseiller à la direction.



L'équipe du Service à la communauté Région Nord



Au premier rang, de gauche à droite, **Ricardo Rizzetto** commandant Soutien, **Annette Angers**, commandant-conseiller, **Claude Mercier**, sergent-conseiller, **Jean Baraby**, inspecteur-chef, Adjoint au chef de service, **Micheline Bouchard**, secrétaire, **Stéphane Lemieux**, inspecteur, **Richard Blondin**, commandant, Intervention jeunesse et prévention.

Au deuxième rang, de gauche à droite, **Dominique Werotte**, commandant poste de quartier 27, **Claude Hamel**, commandant poste de quartier, **Yves Bilodeau**, commandant f/s commandant poste de quartier 35, **Pierre St-Hilaire**, commandant poste de quartier 31, **Pierre Cadotte**, commandant poste de quartier 43, **Norman Houde**, commandant poste de quartier 44, Michel Simard, commandant poste de quartier 28, **Dominique Harvey**, commandant poste de quartier 24, **Pierre Gauvin**, commandant poste de quartier pdq 38, **Hélène Charron**, commandant poste de quartier 30, **Christian Cloutier**, commandant poste de quartier 10, **Alain Larivière**, commandant poste de quartier 37.

Absent au moment de la photo, on les retrouve en médaillons, de gauche à droite : **Jacques Lelièvre**, assistant-directeur, Chef à la direction, **Lyne Caron**, secrétaire, **Linda Rousseau**, agent de bureau principal, **Mario Lamothe**, commandant Enquêtes, **Alain Bourdage**, commandant Intervention

Journée portes ouvertes au Service à la communauté – Région Nord

par France Moreau

« **J**e suis employée depuis 25 ans au Service de police de la Ville de Montréal et c'est la première fois que je vois une activité pour valoriser le travail du personnel civil » **ENTENDU LE 28-04-04.**

Lors de l'assemblée de la Direction des opérations, l'assistant-directeur **Jacques Lelièvre**, qui présentait la région Nord, précisait que l'un des enjeux était la Valorisation du personnel. Voeux pieux? Style de leadership « tendance »? Pas vraiment. Aussitôt entrée en fonction, l'équipe de direction du Service à la communauté Nord convenait qu'il fallait miser sur ce qui constituait la force du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) : ses ressources humaines.

Dès janvier, l'inspecteur chef **Jean Baraby** annonçait ses intentions. Priorité : rencontrer le personnel civil. Le 28 avril dernier, tous les secrétaires, PIPDQ, agents de bureau, préposés au secrétariat, PIPCO, téléphonistes, chasseurs, commis aux archives, OVC (au long), ont été reçus au centre opérationnel Nord par



Lors de l'accueil des employés civils au Centre opérationnel Nord, la cafétéria s'est transformée en sympathique salle de réception.

l'assistant-directeur Jacques Lelièvre et une complice aussi efficace de discrète, **Linda Rousseau**. L'assistant-directeur leur a présenté les priorités organisationnelles de sa région, leur a expliqué en quoi le travail du personnel civil était essentiel au travail des policiers et leur a parlé de la nécessité pour chacun d'accomplir avec professionnalisme les tâches qui leur sont confiées.

Le commandant **Ricardo Rizzetto** a ensuite fait visiter chacune des unités. Curieusement, les employés civils avaient en mémoire toute une série de noms de collègues avec lesquels ils parlent régulièrement, mais qu'ils voyaient pour la première fois.

Les employés civils se sont dits enchantés de cette initiative. Du coup, leur travail prenait un sens et faisait parti d'un tout, soit offrir le meilleur des services aux citoyens de la région Nord. Les commandants étaient unanimes : cette rencontre a été un bon coup.

La région Nord s'est dotée d'un plan d'affaires. On peut y lire, à la page 13, que « chaque employé est important et sa contribution doit être connue et reconnue ».

« En simplifiant les liens hiérarchiques et en privilégiant une structure organisationnelle plus souple, le Service à la communauté Nord demeure en contact avec son personnel et peut ainsi compter sur des membres motivés et engagés, ce qui permet un accroissement du sentiment d'appartenance et la responsabilisation du personnel ».

Journée portes ouvertes au Service à la communauté – Région Est

Le 13 mai 2004, à 8 h30 le matin, le soleil s'est levé à l'Est

par France Moreau

Le bon matin le 13 mai dernier, dans le cadre d'un petit-déjeuner qui soulignait l'édition 2004 de la Semaine de la police, l'assistant-directeur **Pierre-Paul Pichette** et son équipe accueillaient les conseillers et les représentants des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est et d'Anjou au centre opérationnel Est.

L'enthousiasme des invités était évident. Ils étaient déjà familiers avec le travail du commandant et des policiers qui desservent leurs secteurs. Cependant, l'assistant-directeur Pierre-Paul Pichette a marqué des points lorsqu'il leur a présenté ses priorités organisationnelles et qu'il leur a indiqué comment les postes de quartier contribuaient à l'atteinte des objectifs fixés par la région Est.

Les élus étant très concernés par l'optimisation de la police de quartier, un mini-bilan des quatre premiers mois suivant le basculement du 11 janvier leur a été présenté. La région Est avait privilégié aborder le thème en laissant la parole aux policiers qui occupaient les postes nouvellement créés. Le lieutenant **Richard Proulx** (poste de quartier 47), le sergent-détective **Jean-Yves Mailloux** (poste de quartier 48) et l'agent à la sécurité routière **Nancy Sarrazin** (poste de quartier 42) sont venus présenter leurs fonctions en soutenant leurs propos par des exemples concrets. Enfin, l'agent **Josée Laganière** (poste de quartier 46) est venue rappeler le mandat d'un policier socio-communautaire.

Cette activité se voulait une opération de relations publiques. Qu'y a-t-il de plus éloquent qu'une visite du centre opérationnel Est suivie de démonstrations faites par les unités spécialisées? Les invités ont été ravis de voir les installations intérieures, notamment le bloc cellulaire. Et ils ont vite obéi aux ordres des policiers casqués qui leur ont ordonné de circuler lors d'une manœuvre de contrôle de foule effectuée par le groupe d'intervention (c'était arrangé par le sergent-conseiller **Charline Bouffard**).



Les élus des arrondissements desservis par la région Est n'ont pas eu le choix que de circuler...

Mentionnons enfin que l'inspecteur-chef **Lison Ostiguy** en a profité pour parler des célébrations qui entourent le 25^e anniversaire des femmes au sein du Service de police de la Ville de Montréal. Que chacun se rassure, elle arborait sa propre chevelure et son uniforme respectait la procédure numéro 419-6 « Tenue et maintien ».



Lison Ostiguy, le 12 mai 2004



24 heures plus tard

L'équipe du Service à la communauté Région Sud



Au premier rang, de gauche à droite, **Chantal Julien**, agent de bureau principal, l'inspecteur-chef **André Bourque**, adjoint au chef de service, l'assistant-directeur **Jean-Guy Gagnon**, chef de service, **Johanne Paquin**, commandant du poste de quartier 21, **Giovanni DiFeo**, commandant du MAS Sud.

Au deuxième rang, de gauche à droite, l'inspecteur **Mario Leclerc**, conseiller, le commandant **Pierre Savard**, conseiller, **Alain Tourigny**, commandant du poste de quartier 15, **Dominic Werotte**, commandant du Soutien Sud au moment de la photo, muté et remplacé depuis par le commandant **Pierre Richer**, en mortaise à gauche, **François Folchitto**, commandant du poste de quartier 12 au moment de la photo, à la retraite et remplacé depuis par le commandant **Patrick Lalonde**, en mortaise à droite, **Sylvain Lemay**, commandant de l'Intervention jeunesse et de la prévention, **Michel Guillemette**, commandant du poste de quartier 16, **Daniel Allard**, commandant du poste de quartier 22, **Daniel Rondeau**, commandant du poste de quartier 20, **Daniel Rousseau**, commandant de l'Intervention, et **Michel Chaput**, commandant des Enquêtes.

L'équipe du Service à la communauté Région Est



De bas en haut : **Marc Riopel** commandant poste de quartier 46, **Pierre Caumartin** commandant poste de quartier 23; **Paul Quidoz**, commandant Soutien opérationnel; **Serge Daniel Ranzé**, commandant-conseiller; **Eric Godin**, commandant poste de quartier 40; **Charline Bouffard**, sergent-conseiller; **Chantal Bellemarre**, secrétaire; **Richard Fournel**, commandant poste de quartier 49; **Pierre-Paul Pichette**, assistant-directeur, Chef de service; **Lison Ostiguy**, inspecteur-chef, Adjoint au chef de service; **Serge Fyfe**, commandant Intervention; **Aldé Pelletier**, inspecteur; **Robert Masson**, commandant poste de quartier 47; **Pierre Germain**, commandant poste de quartier 39; **Jacques Robinette**, commandant Enquêtes; **Benoît Duval**, commandant poste de quartier 45; **Richard Villemaire**, commandant Moralité-alcool-stupéfiants; **Robert Lajeunesse**, commandant poste de quartier 42.

Absent au moment de la photo, on les retrouve en médaillons, de gauche à droite : **Claude Charlebois**, commandant Intervention jeunesse et prévention, **Chantal Gagné**, secrétaire, **Francine Chrétien**, agent de bureau principal.

Un autre client satisfait !

par Marie Bourque

Le 24 mars 2004, dans une résidence de la rue de l'Église, dans le quartier Ville-Émard, un conflit entre un père et son fils de 17 ans au sujet du partage des tâches ménagères... Banal, diront ceux qui ont un ado à domicile. Pas pour monsieur Antoine, qui voyait la situation échapper à son contrôle et qui était persuadé que le conflit dégèrerait en bagarre.

Dépassé, le plaignant compose le 9-1-1. Quatre policiers arrivent rapidement sur les lieux. Deux d'entre eux repartent après avoir mesuré que l'ampleur du conflit ne réclame pas une intervention aussi musclée. Demeurés sur les lieux, les agents **Marc Carangi** et **Francis Cloutier** entreprennent une longue conversation avec le jeune.

Ils lui disent qu'eux aussi doivent parfois se conformer à des ordres de leurs supérieurs qu'ils ne comprennent pas vraiment ou avec lesquels ils ne sont pas en complet accord. Ils lui disent aussi que les adultes, les parents notamment, peuvent parfois se tromper, mais que leurs erreurs ne doivent pas entraîner un comportement excessif chez leurs subordonnés ou leurs enfants.

Le message principal transmis au jeune par les policiers est que les enfants doivent le respect à leurs parents. Ils ont pris le temps et cherché les bons exemples à donner au jeune. Ils sont surtout intervenus avec « *patience, sincérité et respect, sans jamais donner l'impression d'être bousculés par le temps* », de dire monsieur Antoine dans une lettre de remerciements adressée au commandant **François Folchitto**, responsable du poste de



Marc Carangi



Francis Cloutier

quartier 12 jusqu'à sa récente retraite, de qui dépendaient les agents Carangi et Cloutier.

Le jeune a compris le message et a modifié son attitude depuis. Le père, ravi du changement d'attitude de son jeune, ne se sent absolument pas honteux d'avoir appelé la police. Il est persuadé que la façon d'intervenir des agents Carangi et Cloutier a fait toute la différence. Il a l'impression d'avoir agi pour son jeune et non contre lui. Il a senti la volonté des agents de faire du bon travail, de solutionner le problème une fois pour toutes !

Monsieur Antoine était tellement satisfait qu'il voulait s'assurer que le bon travail des agents Cloutier et Carangi serait souligné. C'est maintenant chose faite ! À la suite de sa lettre, un témoignage officiel de reconnaissance de leur valeur professionnelle (bon travail) a été rendu, par écrit, aux deux agents.

Bravo à Francis Cloutier et Marc Carangi qui ont adopté la façon adéquate d'intervenir dans cette situation particulière.

Protocole d'entente sur les vérifications des antécédents de candidats appelés à œuvrer auprès des personnes vulnérables

par Caroline Cloutier, en collaboration avec Lyne Campeau, avocate au Service des affaires juridiques

À compter du 1^{er} juin 2004, entrent en vigueur les modifications apportées à la *Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*, au *Règlement sur les garderies ainsi qu'au Règlement sur les centres de la petite enfance*. Dans le cadre de l'application de cette Loi et de ces règlements, chaque candidat qui œuvre ou qui est appelé à œuvrer auprès d'enfants dans une garderie ou un CPE, y compris l'administrateur de CPE et le titulaire de permis, devra faire l'objet d'une telle vérification policière.

Considérant les amendements apportés, la Section des stratégies d'actions avec la communauté, de concert avec le Service des affaires juridiques, a décidé de concevoir un deuxième protocole annoté et de préparer de nouveaux formulaires adaptés aux récentes exigences gouvernementales, qui serviront pour le filtrage du personnel des garderies et des CPE.



Un « diplôme » de bonne conduite pour de distingués policiers du SPVM

par Marie Bourque

Vous rappelez-vous une cérémonie de collation des grades particulièrement réussie ? Vous savez, cet événement à la fois solennel et festif où on remet leur diplôme à tous ceux qui sont parvenus, en même temps, à rencontrer les exigences requises pour l'obtenir. Eh bien ! Même la plus réussie des cérémonies de collation des grades ne saurait égaler celle de remise des Médailles et Barrettes de la police pour services distingués tenue au SPVM !



Sur chacune des photos, de gauche à droite, le général Gervais, monsieur Marcel Tremblay, monsieur Jacques Chagnon et monsieur Michel Sarrazin encadrent des récipiendaires :

Sur la photo ci-dessus, les agents **Anne-Marie** (poste de quartier XX) et **Claudie Gauvreau** (poste de quartier XX) reçoivent la Barrette attribuée, à titre posthume, à leur père, Michel, décédé l'an dernier après plus de trente années de services distingués.

Sur la photo du centre, l'inspecteur-chef **Gilles Derouin**, récemment retraité, reçoit la Barrette de 30 ans.

Sur la photo de droite, grade, nom, poste de quartier - confirmer si c'est bien 20 ans, reçoit la Médaille pour 20 années de service exemplaire.



Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal, monsieur **Marcel Tremblay**, remettait à des policiers émérites du SPVM les distinctions honorifiques qui leur avaient été accordées par la Très honorable **Adrienne Clarkson**, gouverneure générale du Canada, en reconnaissance de leurs états de service exceptionnels.

La Médaille pour services distingués de la police, instituée le 12 août 1983 en vertu de lettres patentes signées par Sa Majesté la Reine Élisabeth II, est remise aux policiers qui atteignent vingt années de service avec un dossier sans tache. Chaque candidature est présentée par le directeur de police et doit inclure une attestation à l'effet que le candidat n'a jamais fait l'objet de mesures disciplinaires sérieuses et une déclaration

certifiant que sa conduite et son rendement ont été jugés exemplaires et dignes de la Médaille. Les candidats à qui on remet la Médaille et qui réussissent à maintenir leur dossier impeccable dix années de plus reçoivent la Barrette, une fois leurs trente années de carrière sans faute complétées.

Même ceux qui prétendaient ne pas trop accorder d'importance à cette distinction avaient la mine réjouie lorsqu'ils se présentaient à l'accueil en compagnie de la personne choisie pour les accompagner et qu'ils déclinaient leur identité pour connaître l'endroit où ils devaient prendre place. Dans leurs plus beaux atours, tenue et maintien

irréprochables, tels des premiers de classe, c'est aussi avec l'œil brillant de fierté qu'ils posaient pour la postérité, avec leur précieuse distinction, en compagnie des dignitaires, et qu'ils retournaient à leur place.

Monsieur Sarrazin s'est dit heureux et fier de faire partie d'un service de police qui compte autant d'employés valeureux et a espéré que bon nombre d'entre eux poursuivent leur carrière longtemps encore.

Plusieurs récents retraités, qui avaient complété leurs trente années de service exemplaire au moment de quitter le service, tel que **Alain Barbagallo**, **Gilles Derouin** et **Serge Gascon**, se joignaient à la fête. À l'instar de tous les invités, ils étaient heureux de revoir des collègues perdus de vue depuis quelque temps au gré des nominations et des mutations.

Le sergent **Edmond Krasowski**, qui rentre d'une mission au Kosovo, et le lieutenant **Michael Chartrand**, de retour d'une mission en Bosnie-herzégovine, ont également été honorés. La Médaille du maintien de la paix leur a été décernée par le gouvernement canadien pour avoir servi dans une mission de maintien de la paix à l'étranger.

Une fois terminée la cérémonie protocolaire, les dignitaires, tous les récipiendaires et leurs escortes ont partagé un repas gastronomique cinq services offert par le SPVM. Une agréable marque de reconnaissance envers des femmes et des hommes qui se sont généreusement mis au service des autres depuis de nombreuses années et de leurs conjoints et conjointes, qui les soutiennent au quotidien.

Ainsi qu'on le voit lors des bals qui couronnent la fin d'un niveau d'études, les conversations allaient bon train à chaque table. Les convives, récipiendaires et escortes, semblaient réellement apprécier cette fête bien méritée soulignant un moment marquant dans la carrière policière.

Félicitations à tous les récipiendaires !

Le 10 mai dernier, dans une atmosphère un peu fébrile de fin d'année scolaire, le directeur du Service, monsieur **Michel Sarrazin**, en compagnie du représentant de la gouverneure générale du Canada, le général **Gervais**, du ministre de la Sécurité publique, monsieur **Jacques Chagnon**, et du vice-président de la